

Rendez-vous

Vous êtes invités à participer à la commémoration du **11 novembre 2009** qui se déroulera **Place de la Mairie à 11H00**. Un pot sera offert en fin de cérémonie.

En bref...

Où déposer vos détritrus?

Vous avez plusieurs solutions pour vous débarrasser de vos déchets.

- * Les containers pour les ordures ménagères.
- * Les points verts pour le verre et les emballages (Place du village et au Jotty).
- * La déchetterie :
 - mardi : 13H45-17H30
 - mercredi : 13H45-17H30
 - jeudi : 13H45-17H30
 - vendredi : 13H45-17H30
 - samedi : 9H00-12H00 / 13H45-17H30

Bibliothèque Municipale:

Suite à un manque de bénévoles, la bibliothèque municipale est momentanément fermée. Si vous êtes intéressés pour assurer des permanences, merci de vous présenter à la Mairie.

L'accueil reste assuré pour les élèves de l'école primaire le vendredi après-midi tous les 15 jours.



Eau: nouveaux tarifs applicables août 2010

1,20 € le m3

50 € l'abonnement annuel

Horaires d'ouverture
de la Mairie

- * **Lundi**
8h30-11h30
13h30-16h30
- * **Mardi**
8h30-11h30
- * **Jeudi**
8h30-11h30
- * **Vendredi**
8h30-11h30
13h30-16h30

**Mairie de La vernaz
Chef-Lieu
74200 La Vernaz**

Tél. : 0450721040
Télécopie : 04 50 72 11 09

Téléchargez La Vernaz
Infos en couleur sur
www.lavernaz.fr

© Mairie de La Vernaz – Imprimé par nos soins

**Bulletin
Municipal
d'Informations**



Edito

Novembre 2009 – Numéro 2

Jeudi 3 septembre dernier, les jeunes écoliers vernians ont repris le chemin de l'école.

Comme eux, la commune avait préparé sa rentrée pour proposer aux enfants et à l'équipe enseignante un cadre de travail agréable.

Une nouveauté cette année: la garderie périscolaire et la cantine scolaire ont été mises en place.

Ecole

Garderie périscolaire et cantine : comment ça marche?

La garderie périscolaire fonctionne tous les jours de classe de 7H30 à 8H20 et de 16H30 à 17H30 au sein de l'école. Pour la cantine, les enfants se rendent à la Cure. Les repas sont fournis par les établissements Decorzent de Lullin. La surveillance est assurée par Mesdames Marie-Line Michaud, Jacqueline Garin et Corinne Morello.

Les inscriptions se font uniquement auprès de la mairie. Le règlement à l'usage des parents est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune (rubrique Vie quotidienne / école) .

Quel avenir pour notre école?

Malgré ces améliorations et un nombre d'élèves inscrits constant depuis sa création (52 enfants à la rentrée de Toussaint pour 3 classes), notre école a failli subir une fermeture cette année! En effet, la politique gouvernementale actuelle est synonyme de restrictions budgétaires. Ces

orientations politiques ont pour effet la fermeture des classes à « petits effectifs ».

La mobilisation de tous est donc nécessaire. L'inscription des enfants en âge d'être scolarisé est donc plus que jamais vitale pour notre école.

Tarif cantine et garderie:

Le prix du repas et de la garderie est déterminé et voté chaque année par le conseil municipal.

Pour l'année 2009:

4,90 € par enfant et par repas

1 € par ½ heure de garderie

Travaux et urbanisme

Abri bus de la place de la Mairie

Comme prévu, un abri bus a été installé sur la place de la Mairie.

L'hiver et les intempéries arrivant, c'est une bonne nouvelle pour les collégiens qui attendent tous les matins le car pour partir au collège...

Route 22A

Les travaux de réfection de la route départementale à l'entrée du chef-Lieu sont terminés. Ils ont été réalisés par la SCREG et financés par le Conseil Général de Haute-Savoie.

Alimentation en eau potable sur le secteur du Jotty

Suite à un Appel d'Offres, les travaux de réfection de la conduite en eau potable sur le secteur du Jotty seront exécutés par l'entreprise Bel et Morand pour un montant de 137 950 €.

Les travaux débuteront au cours du 1er semestre 2010.

Alimentation en eau potable de Bioge

Bioge est un territoire appartenant à plusieurs communes. Le 16 octobre 2009, les maires des communes de Féternes, Vinzier, Reyvroz et La Vernaz se sont réunis pour signer une convention permettant de lancer les travaux de construction des réseaux d'alimentation en eau potable.

La consultation pour la réalisation des travaux est en route.

Site internet

Depuis le 1er mai, vous avez été nombreux à visiter le site internet de la commune. Nous vous en remercions!

Pour le mois d'octobre, nous avons atteint le nombre de 333 visites... Deux rubriques sont particulièrement consultées: **la vie pratique** (transport et vie du village) et **la vie municipale**.

Environnement

La Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps (CCVA) et le **SIVOM de la Vallée d'Aulps** mettent en place un nouveau système de gestion informatisé des déchetteries de la vallée : déchetterie de la vignette au Biot (CCVA), déchetterie du Couard à Morzine et déchetterie des Gets (SIVOM).

Dans le cadre de cette nouvelle installation, une carte d'accès (gratuite) est obligatoire pour les particuliers et pour les professionnels voulant déposer des déchets dans ces 3 déchetteries. Ils devront la présenter aux gardiens de déchetteries avant tout dépôt.

La fiche de réservation de carte d'accès déchetterie pour les particuliers est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune (en téléchargement).